

Saint-Marcellin, le 08 décembre 2021.

Mesdames, Messieurs, Chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le CONSEIL MUNICIPAL, dont vous faites partie, se réunira, en l'Hôtel de Ville le :

**Mardi 14 décembre 2021 à 19h00**

**ORDRE DU JOUR :**

01) Approbation du procès-verbal de la séance du 28 septembre 2021

**• Ressources - Intercommunalité - Mutualisation - Démocratie Participative**

- 02) Budget Ville – Exercice 2022 – Autorisation des dépenses d'investissement avant le vote du vote primitif 2022
- 03) Budget Primitif Ville 2021 - Décision modificative n°2
- 04) Fixation des tarifs communaux
- 05) Redevance d'occupation de locaux communaux - avenue du Collège et boulevard du champ de mars par le CCAS
- 06) Mandat Spécial - Prise en charge de frais – Journée nationale d'échanges et de formation dédiée aux parcours et à la coordination le 16 décembre 2021 à Paris
- 07) Signature de la convention financière dans le cadre de la démarche «Atlas de la Biodiversité Communale» avec le Parc Naturel Régional du Vercors.
- 08) Autorisation de signature pour l'acquisition des parcelles AM52 et AM633
- 09) Désignation des représentants au Conseil d'Administration du collège « Le Savouret »
- 10) Dérogation au principe du repos dominical – Dimanches 2022 – Avis du Conseil Municipal
- 11) Modification du tableau des effectifs
- 12) Création d'un poste d'agent de restauration en Parcours Emplois Compétences
- 13) Evolution des modalités de temps de travail pour le personnel municipal
- 14) Instauration du télétravail à compter du 1er janvier 2022
- 15) Modification du Compte Epargne-Temps (CET)
- 16) Mise en œuvre d'une participation aux dépenses de protection sociale complémentaire des agents à compter du 1er janvier 2022
- 17) Adhésion au contrat groupe du Centre de gestion de l'Isère – Fourniture de titres restaurant

- **Régie Saint-Marcellin Energie Bois**

- 18) Régie Energie Bois – Autorisation des dépenses d’investissement avant le vote du vote primitif 2022
- 19) Régie Energie Bois - Budget Primitif 2021 - Décision modificative n°1

- **Modernisation du Centre Hospitalier**

- 20) Modernisation du Centre Hospitalier – Vote du Budget Primitif 2021

- **Aménagement Durable - Mobilités - Développement Economique**

- 21) Avenant n°1 à la convention d’opération de revitalisation du centre bourg et de développement du territoire (ORCB-DT valant OPAH-RU) et approbation du règlement des aides OPAH-RU
- 22) Dénomination rues
- 23) Délibération rectificative – dénomination de voies privées
- 24) Opération de réhabilitation de voiries communales 2022
- 25) Dossier d’Organisation de la Viabilité Hivernale (DOVH)
- 26) Opération de réalisation du Skate-Park – Mise à jour du plan de financement
- 27) Adhésion au groupement achat électricité TE38

- **Education et Jeunesse**

- 28) Signature de la Convention Territoriale Globale (CGT)
- 29) Révision du coût des frais de participation financière par les communes concernées au fonctionnement du Centre Médico Scolaire situé à Saint-Marcellin
- 30) Approbation de la tarification relative à l’accueil de loisirs « Activ’ Jeunes », P’tits Loups et Grands Loups pour les enfants hors SMVIC.
- 31) Désignation des bénéficiaires 2021 (session 2) de la bourse aux permis de conduire
- 32) Versement du forfait communal en faveur de l’école maternelle privée Le Dauphin à Saint-Marcellin

- **Sport – Vie Associative - Animation**

- 33) Subventions 2021 - Aide aux déplacements des clubs sportifs
- 34) Vote d’une subvention d’action en faveur de l’association Boule du Veymont de Saint Marcellin

- **Culture**

35) Modifications de la tarification de la saison culturelle 2021/2022

- **Autres Affaires**

36) Compte-rendu des décisions prises par Monsieur le Maire sur délégation du Conseil Municipal en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

37) Questions orales

**Le respect des gestes barrières devra être appliqué durant cette séance avec une distanciation physique entre élus ainsi que le port du masque obligatoire.**

Agréez, Mesdames, Messieurs, Chers Collègues, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

**Le Maire,  
Raphaël MOCELLIN.**